

PROCÈS VERBAL D'ADMISSION

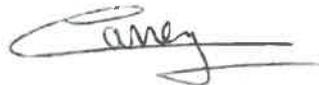
Recrutement de secrétaire administratif de l'Intérieur et de l'Outre-mer au titre de l'article L352-4 du code général de la fonction publique Session 2024 – Préfecture des Hautes-Pyrénées

Le jeudi 6 juin 2024 s'est réunie la commission chargée du recrutement de secrétaire administratif de l'Intérieur et de l'Outre-mer au titre de l'article L352-4 du code général de la fonction publique – session 2024 – région Occitanie, au profit de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

À l'issue des entretiens, la commission retient, pour l'emploi dans le corps des secrétaires administratifs de l'Intérieur et de l'Outre-mer de l'article L352-4 du code général de la fonction publique, le candidat suivant :

- **Madame Pauline NYAPEYE NGAWA née SALVAT**

La présidente de la commission



Ludivine CARRERE

Les membres de la commission



Vincent ALAZARD

Stéphanie POUTRAIN

